



PROGRAMME DE FORMATION en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux.

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

NIVEAU CONCEPTEUR / ENCADRANT

PUBLICS CONCERNÉS

Concepteur : Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet (conducteur de travaux, chargé d'études, personnel de bureaux de maîtrise d'oeuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux).

Encadrant: Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

OBJECTIFS

Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.

- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Préparer et obtenir l'examen AIPR sous forme de QCM.

PRÉ-REQUIS

- Aucun prérequis n'est obligatoire, mais la formation préparatoire à l'examen « Encadrant » est très vivement recommandée pour réussir le QCM.
- Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique : ordinateur, clavier, souris, navigateur Internet.

PROGRAMME

1/ Partie théorique

- L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :
- La réglementation Dt – Dict – principaux points de repères.
- La réglementation AIPR (autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – évaluation
- Définitions et glossaire
- Les différents acteurs de la réforme Dt – Dict

DUREE : 2 jours

EFFECTIF : 6 participants.

ANIMATION : Formateur ayant réussi l'A.I.P.R. niveau « Concepteur ».

VALIDATION : Examen QCM sur plateforme en ligne.

MOYENS : Vidéoprojecteur – Manuel de formation pdf – vidéos et supports divers – Evaluation formative.



MARTINIQUE FORMATION HOLDING EURL

Centre Commercial La Fontaine - ZAC de Terreville - 97233 Schœlcher

☎ 0596 71 43 28 - 📠 0696 31 60 63 / Email : martiniqueformationholding@orange.fr
SIRET : 50288657500021 / APE : 8559A



Les types de réseaux concernés (Dt – Dict) – les cas de dispense

- Le fonctionnement du système (Dt suivie d'une Dict – Dt Dict conjointes) – évaluation
- Dt suivie d'une Dict
 - la préparation du projet – évaluation
 - la préparation des travaux
- Dt-Dict conjointes – « régime simultané » – évaluation
- L'exécution des travaux
 - les techniques de géo-détection
 - le marquage-piquetage – évaluation
 - les méthodes de travail non destructrices
 - cas particulier des travaux urgents - « ATU » – évaluation
 - application du « guide technique » – évaluation
 - la reconnaissance sur le terrain et repérage cartographique – évaluation
 - En cas de dommage, d'arrêt de chantier... – évaluation.



2/ Examen QCM

Examen de compétences par QCM AIPR sur tablettes numériques fournies par MFH ou postes informatiques du client



MARTINIQUE FORMATION HOLDING EURL

Centre Commercial La Fontaine - ZAC de Terreville - 97233 Schœlcher

 0596 71 43 28 -  0696 31 60 63 / Email : martiniqueformationholding@orange.fr
SIRET : 50288657500021 / APE : 8559A